



JOURNAL

de

l'Association des Professeurs

de

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN



N° 2. — MARS 1910



LUXEMBOURG
IMPRIMERIE CHARLES BEFFORT
Rue du Saint-Esprit 14
1910

JOURNAL

de

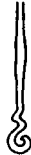
l'Association des Professeurs

de

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN



N° 2. — MARS 1910



LUXEMBOURG
IMPRIMERIE CHARLES BEFFORT
Rue du Saint-Esprit 14
1910

SOMMAIRE.

1. Alma Mater, par M. M. <i>Esch</i>	page 3
2. Lernen im Ganzen oder Lernen in Teilen, par M. <i>N. Braunshausen</i>	„ 9
3. La situation morale des professeurs et la question des préséances, par M. M. <i>Tresch</i>	„ 14
4. A la recherche d'une position, par M. N. <i>Palgen</i>	„ 22
5. Chronique de l'Association	„ 24
6. Annexes, informations, notices diverses	„ 27





ALMA MATER.

Depuis longtemps, on s'est ému un peu partout de la fréquence des suicides parmi la jeunesse des écoles. Dans le désespoir d'un homme, il peut y avoir une certaine logique; l'enfant, lui, ne saurait raisonner son état d'âme ni peser les relativités, parce que pour lui tout est l'absolu. Le désespoir d'un enfant est une chose épouvantable. Et quand pleuvent les imprécations des mères et des gentilles cousines, on se demande à qui la faute.

On pourrait dire, et il est probable qu'on l'a dit souvent, que les professeurs se dérobaient trop aisément à la part de responsabilité qui incombe à chacun, en se retranchant derrière la responsabilité collective, fuyante et mal définie, du système. La faculté s'incline respectueusement devant la tombe béante, et quand la cérémonie est finie, on s'en va avec un geste vague qui veut dire: que voulez-vous qu'on y fasse? . . .

Pour qui réfléchit simplement, ils n'ont point tort tout-à-fait. Et pourtant, nous faisons des victimes sans le savoir, peut-être à cause de cela même; n'oublions pas en effet que toutes ne sont pas sanglantes comme celles de „Freund Hein“, de „Unterm Rad“ et de „die als Opfer fallen“, pour ne citer que les plus profonds et les plus récents des romans pédagogiques allemands. Beaucoup demeurent silencieuses et ignorées, et il y a d'humbles tragédies quotidiennes qui ont commencé sur les bancs du collège. Il ne faut pas en effet qu'un enfant se tue pour qu'il soit victime. Plus nombreux, mais non moins à plaindre sont ceux en qui l'impitoyable mécanisme inséparable de toute éducation collective (d'aucuns se contenteraient de dire instruction) a étouffé à jamais les germes du don créateur, du travail personnel, de la confiance en la justice et la bonté de la vie. Et l'on pourrait soutenir qu'il y a en ceci une fatalité: les appareils généralisateurs que sont nos collèges, ne sauraient tenir compte des aptitudes, des penchants, des caractéristiques individuelles.

tères individuels de leurs élèves: ils fabriquent des bacheliers, ils ont rarement formé un homme. Et la majestueuse roue officielle continue à tourner dans sa vieille ornière: ceux qui n'ont pas assez de cette anonyme et moyenne intelligence, pas assez de souplesse non plus pour se plier à l'engrenage savamment compliqué de la machine à bacheliers, ceux-là risquent de rester en route, broyés ou mutilés.

En Allemagne, le nombre est légion des littérateurs qui ont traduit, au théâtre et dans le roman, les rancunes de l'opinion publique contre ce qu'on se plaît à appeler l'ignorance et le pédantisme de l'École. On n'entreprendra point ici de démêler la part, grande peut-être, de vérité que renferment leurs griefs, pas plus qu'on n'essayera de dénoncer leur trop facile déclamation et l'exagération, jusqu'à la caricature, de certains défauts légendaires des gens d'école.

Ce qui nous a frappé, c'est qu'en France l'intérêt que l'on prend, là comme ailleurs, aux choses de la pédagogie, se soit si peu fait jour de ce côté-là*. Or, l'année passée, le docteur Jules Rengade a publié un roman qui est un terrible réquisitoire contre „l'Alma Mater“. A ceux qui n'auraient pas saisi la féroce ironie du titre, le sous-titre en dirait long: *Alma Mater! Les victimes de la Sorbonne. Roman scénique contemporain.***)

L'histoire est de celles qui arrivent tous les jours. . Une maman aime tendrement son enfant, l'enfant échoue au bachot, la maman est désolée, la famille maudit la Sorbonne et le jury. Le malheureux échoue une seconde fois, ce qui n'est pas rare non plus; ce qui l'est davantage, sans l'être assez, c'est qu'il prend du cyanure.

Le roman ici est peu de chose. Car c'est un roman. Jacques Langean aime son amie d'enfance, la douce Yvonne Cordier. Tout serait pour le mieux. Mais Yvonne finit par épouser l'Autre, le bel officier. Les amies d'enfance finissent toujours par épouser l'Autre. — Pas plus que l'action, la psychologie du roman n'est originale. Même, on dirait que l'auteur n'a rien omis pour que la carica-

*) Nous ne connaissons guère que les romans de Jules Vallès, Alphonse Daudet, Léon Frapié, Brenn (pseudonyme de E. Masson).

**) Paris, Librairie Universelle, 1909.

ture fût aussi grossière et tendancieuse que possible. Il y a les bons et il y a les méchants. Les bons, ce sont les candidats, les méchants, les professeurs. Evidemment, rien de plus simple comme procédé. Et pour qu'on ne s'y méprenne point, le docteur Cordier, qui ressemble fort à l'auteur, le proclame avec une adorable candeur: „Il n'y a pas de mauvais élèves, il n'y a que de mauvais professeurs.“ Et voici la vieille rengaine de tous les ratés: la Sorbonne une cour d'assises, les professeurs des inquisiteurs. La bête noire du pâle troupeau parqué dans les couloirs de la Sorbonne, c'est le professeur de philosophie, M. Rogeard. Les propos les plus haineux se déchaînent sur le pauvre homme, qui d'ailleurs n'est pas le souffre-douleur de la Faculté, mais bien un véritable monstre. Il n'est pas seulement odieux, il est grotesque. M. Rogeard est vieux et M^{me} Rogeard est jeune. Naturellement, elle aime le secrétaire de son mari, le fringant agrégé Lucien Claudel, qui corrige les copies des candidats pour son maître. En se penchant sur l'épaule du secrétaire, M^{me} Rogeard s'émeut de l'exécution en masse à laquelle Lucien, sur l'ordre du professeur, procède parmi les candidats. Elle obtient de lui (elle a si bon coeur, et puis, elle le lui demande si gentiment!) qu'il déclare admissible le fils de sa couturière, un cancre. Il est vrai que la couturière, qui est une femme de tête, lui avait envoyé, acquittée, une facture de plusieurs centaines de francs. Et voici, féroce ment racontée par M. Jules Rengade, la drolatique aventure advenue à l'infortuné M. Rogeard. Dans le cabinet de travail où Lucien Claudel vient de corriger les copies de la seconde session du baccalauréat, les amants sont surpris par le professeur, qui rentre à l'improviste de la bibliothèque. Scène épouvantable. Finalement, Lucien, qui la trouve mauvaise, se fâche et menace de s'en aller. Sur quoi le mari tragicomique, dans la crainte du ridicule, sous la menace aussi d'être seul à achever le grand travail qu'il a entrepris sur Saint-Jean-Chrysostome, supplie les amants de rester et s'en retourne à la Bibliothèque Sainte-Geneviève pour ne pas les gêner.

Tel est l'homme qui recale deux fois Jacques Langeau. La première, Jacques a trébuché sur cet insidieux sujet de rédaction: „Le parfait est le premier en soi et dans nos idées et l'imparfait, en toutes façons, n'en est que la dégradation.“ La seconde, il est refusé par M. Rogeard, malgré l'avis favorable de l'agrégé,

„parce qu'il n'a pas fini“, quoique son travail, remarquable, supérieur cette fois-ci, eût été fort bien coté. (Un autre est recalé parce qu'il a employé l'orthographe simplifiée, autorisée cependant par ordre supérieur.)

Devant tant d'invéraisemblances complaisamment amoncelées, n'insistons pas. Evidemment, cela a pu se passer. Il est possible que ces choses-là arrivent, puisqu'à peu près tout arrive. Mais nous admirons l'imperturbable sang-froid de M. Jules Rengade, quand il annonce dans sa préface que son roman n'est rien moins que „la défense de l'Enfant (avec un grand E) contre l'Universitaire (avec un grand U)“.

Et pourtant, ce livre, si simpliste et si primitive qu'en soit la psychologie, dont la seule ressource est le contraste, contenait au moins en germe un problème véritable. Jacques Langeau est un pauvre jeune homme doux, sage comme une fille; petit, il était sans doute de ceux qui „restent au fond des cours“, et qui, dans le „désert du grand dortoir“,

„ . . . cachent leurs petites têtes,

En sanglotant, sous l'oreiller.“

Avec cela, il a toujours été un élève intelligent et travailleur. Il a de sérieuses qualités de coeur et d'intelligence, mais sa nature sensitive, sa sensibilité surexcitée par l'austère appareil des examens, tout le prédispose à être un vaincu. C'est là qu'était le problème tragique. L'auteur l'a négligé. Il a préféré montrer Jacques victime de la lubie d'un vieillard grotesque. C'est injuste et c'est absurde, ce n'est pas tragique. Au contraire, dans les romans allemands que nous citions plus haut, et que tous les maîtres devraient lire et méditer, ce sont des conflits bien autrement profonds et bien autrement „psychiques“ qui amènent la catastrophe finale. Dans „Freund Hein“, Heiner est écrasé par le mécanisme niveleur, par la logique froide et inexorable du système des études gymnasiales, pour lesquelles sa complexion délicate, son individualité trop prononcée, son sens musical extrêmement affiné le rendaient complètement inapte. Hans Griebenrath, le jeune héros de Hermann Hesse, est victime du sot orgueil bourgeois de son père et de l'aveugle ambition de ses maîtres, qui du précoce enfant avaient voulu faire un prodige. Neurasthénique, brisé à jamais et incapable désormais de se livrer à un travail intellectuel

quelconque, il cherche l'oubli dans la rivière. Et dans le beau livre de Hermann Stegemann, quand Siegfried Hoepfner s'est jeté sous l'express de Paris, voici ce que le directeur du gymnase dit au père du pauvre jeune homme : „C'était une nature sensitive, et nous ne le savions guère. Voyez-vous, monsieur le receveur, nous ne sommes pas des tyrans, c'est de la blague; mais nous avons notre ambition et nous avons notre système. La sensibilité de votre fils ne le supportait pas. Mais quoi que vous en pensiez, je vous dois l'aveu que voici : „Nous sommes tous coupables, non pas du malheur lui-même, mais de ce qu'on l'a si peu compris. Nous, le régent de classe, moi, les autres. Il avait une âme malade, le pauvre Siegfried.“

Et pourtant, „Alma Mater“ présente un certain intérêt. Ce livre est un symptôme. On pourrait croire en effet que le Français, si curieux et si enthousiaste d'idées nouvelles, ne trouvait qu'un médiocre intérêt aux querelles qui s'agitent autour de l'enseignement moyen. Sans doute, les travaux de la commission d'enquête parlementaire de 1901 avaient beaucoup passionné le public; en 1905, le docteur Gustave Le Bon condamna impitoyablement*) les méthodes et les programmes de l'Université, ainsi que le mode de préparation des professeurs. Le 26 janvier 1909, l'Odéon donnait une pièce en 4 actes de Pierre Veber et Serge Basset: „Les Grands“ qui joue dans l'internat d'un collège provincial. C'est la première fois, ou nous nous tromperions fort, qu'un pareil sujet paraît sur une scène française. Nous notons ces plaintes significatives d'un cancre, Surot, 18 ans, sempiternel recalé et sempiternel collé, qui nous semblent renfermer une part de douloureuse vérité: „Certainement Sous prétexte que je suis un mauvais élève, le dernier, c'est sur moi que l'on se venge
. . . c'est moi qui encaisse toutes les punitions . . . On me reproche d'avoir été recalé, on m'humilie devant les autres . . .
Ce n'est pas de ma faute si je suis un cancre, je suis né comme ça Pas étonnant si j'ai été séché au bachot! Je n'ai jamais fait de devoir Je n'avais pas le temps à cause des pensums! Je ne suis pas sorti cinq dimanches sur qua-

*) „Psychologie de l'Éducation“, Bibliothèque de philosophie scientifique, Paris, E. Flammarion.

rante . . . Ah! elles sont belles, mes années de collègue, et je m'en souviendrai avec joie . . . C'est bon, je resterai collé jusqu'à la fin de l'année . . . Et après? Ah! après, je le quitterai, mon cher collègue! . . . J'y aurai connu assez de vicenies, de mensonges, de dégoûts! Il m'a bien préparé à l'existence! . . . " Voici que l'on vient, dans un roman, et au nom même de cette bourgeoisie française dans laquelle le vieux préjugé de l'éducation classique était si profondément ancré, faire le procès de l'Alma Mater et de ses examens. qui font appel à l'aplomb et à la mémoire plutôt qu'à l'intelligence et au savoir réel des élèves, et qui négligent l'imagination, la valeur morale, la volonté, qualités cependant essentielles de l'homme et du citoyen. Encore une fois, tout autrement important eût été le problème, si redoutable et si ardemment discuté en Allemagne, de la psychologie individuelle et de l'éducation de la personnalité, ainsi que des conflits qui éclatent entre certaines natures d'élite, incomplètes pour la plupart, et l'éducation collective. Mais, comme nous l'indiquions déjà, le docteur Rengade est resté à la surface.

Quoi qu'il en soit, et sans qu'il faille trop s'émouvoir des inévitables rancunes que nous accumulons chez les déclassés de toute espèce, les professeurs font bien d'écouter les critiques amères que l'opinion publique, égarée ou non, n'a jamais manqué de leur prodiguer. Espérons même qu'on ne nous les ménagera pas dans l'avenir. Qu'il n'y en ait qui sont fondées, qui de nous oserait le nier? Et ne le fussent-elles pas, elles prouvent tout au moins qu'aujourd'hui plus que jamais le public prend goût aux choses de la pédagogie. Et si du choc des idées la lumière ne jaillit pas toujours, les responsabilités que nous portons sont trop lourdes pour que nous soyons en droit d'ignorer nos détracteurs et de nous enfermer en notre Tour, à l'heure où autour de nous on agite des problèmes dont dépend en partie l'avenir des hommes.

M. ESCH.

Lernen im Ganzen oder Lernen in Teilen ?

Es ist schon oft Klage darüber geführt worden, daß die Jugend unsrer mittleren Lehranstalten ein freies, zusammenhängendes Sprechen verlernt hat. Nur stockend und abgerissen wird das Gewußte vorgebracht, und der Zuhörende braucht nicht einmal von attischer Harmonie der Rede zu träumen, um seine Geduld auf eine arge Probe gespannt zu sehen. Diese Tatsache darf wohl zum Teil auf das Überwuchern der berühmten Frage-Methode im Unterricht zurückgeführt werden. Einseitige Vorkämpfer und Fortbildner der Herbartischen Pädagogik haben die Schulstunde zu einem mosaikartigen Frage- und Antwortspiel gemacht, ohne zu bedenken, daß sie damit vielleicht einen der köstlichsten Vorzüge des Menschen, die Kunst, sein Wissen über einen Gegenstand geordnet und harmonisch zum Ausdruck zu bringen, zurückdrängen und der Verkümmern preisgeben könnten, wie ein Muskel abstirbt, wenn er nicht mehr geübt wird. Doch wir wollen hier nicht das Schuldbuch der Herbartischen Pädagogik aufschlagen, die ja wesentliche Verdienste um die Gestaltung des Unterrichts sich erworben hat, die aber infolge vorgefaßter philosophischer Meinungen die eigentümliche Natur des Kindes übersah oder falsch auffaßte, und darum zu Schlußfolgerungen und pädagogischen Praktiken gelangte, die von einer einsichtigen empirischen Forschung als fehlerhaft zurückgewiesen werden müssen. Die angeführte Tatsache hat noch eine andere Ursache, die nicht den Herbartianern zum Vorwurf gemacht werden kann, obschon sie auch in ihrem System wirksam ist, denn sie ist schon von einer älteren Pädagogik übernommen worden: Das ist die Empfehlung, beim Lernen nach dem alten Imperatorenspruch: *Divide et impera!* vorzugehen und ein zu lernendes Gedicht etwa Strophe per Strophe gesondert sich einzuprägen und dann erst die Bruchstücke zu einem Ganzen zu vereinigen. Die natürlichste Methode ist das wohl nicht, denn viele werden aus ihrer eignen Erfahrung sich erinnern, daß sie zuerst, wenn sie vor eine solche Aufgabe gestellt waren, das Ganze überlasen und wiederholten, bis zur vollständigen Einprägung. Erst der weise Rat der Erwachsenen oder der Lehrer führte zur *Divide-et-impera-*

Methode. Meumann hat durch Umfrage in seinem Bekanntenkreis dieselbe Feststellung gemacht.

Es war nun der experimentellen, psychologischen Forschung vorbehalten, Licht in diese Frage zu bringen und durch unumstößliche Beweise darzutun, daß die alte traditionelle Methode, wie sie auf den Schulen empfohlen und gehandhabt wurde, auf dem Holzwege war und daß sie für die heranwachsende Jugend einen ungeheuren Verlust von Zeit und Kraftaufwand verschuldete. Seit Ebbinghaus seine vorbildlichen Gedächtnisversuche angestellt hat, sind die Vorzüge des Lernens im Ganzen oder des Lernens in Teilen (G-Verfahren oder T-Verfahren) vielfältig erörtert und nachgeprüft worden. Das psychologische Laboratorium des Professors Meumann in Zürich und dasjenige von G. E. Müller in Göttingen waren die Hauptstätten, wo an Kindern und Erwachsenen ausschlaggebende Versuche vorgenommen wurden. Nach den Arbeiten von Lottie Steffen, von Pentscheff, von Ebert und Meumann, von Ephrussi, von Günther Neumann, von Larguier des Bancels, ist in einigen wesentlichen Punkten Einigung erzielt worden, und es kann von sichern Resultaten, die für praktische Anwendung reif sind, gesprochen werden. Im Folgenden sollen die entscheidenden Versuche angeführt werden, um ein Urteil zu ermöglichen, eventuell eine Nachprüfung anzuregen.

Lottie Steffens ließ ihre Versuchspersonen Strophen aus Byrons Childe Harold von möglichst gleicher Schwierigkeit einmal nach dem G-Verfahren und einmal nach dem T-Verfahren bis zum vollständigen Behalten lernen, und fand, daß durchschnittlich zum Erlernen nach dem G-Verfahren 2 Minuten 47“, nach dem T-Verfahren 3 Minuten 3“ erforderlich waren. Ein ähnlicher Unterschied ergab sich zu Gunsten der G-Methode, wenn es sich um das Einprägen von sinnlosen Silben handelte. Sogar wenn Reihen von 20 oder 24 Silben in Betracht kamen, war das G-Verfahren noch im Vorteil. Die Untersuchungen von Lottie Steffens sind aber nicht ganz einwandfrei, denn einmal waren ihre Versuchspersonen hauptsächlich Erwachsene — sie prüfte nur die gewonnenen Resultate an Kindern nach, wo sie dieselben freilich bestätigt fand — dann ist der Unterschied zwischen beiden Methoden vielleicht zu unbedeutend, um schwer in die Wagschale fallen zu können, endlich hat P. Ephrussi, der in Göttingen die Versuche wiederholte,

beim Erlernen von sinnlosen Silben, im Gegensatz zu seiner Vorgängerin, ein günstigeres Resultat mit dem T-Verfahren erzielt. Allerdings kann hier die veränderte Versuchsmethode den Unterschied bedingen, da Ephrussi die Treffermethode, Lottie Steffens aber die Erlernungsmethode anwandte. Ein anderer Einwand verdient schon mehr Beachtung. Die verwendeten Strophen waren nicht ausgedehnt genug, um die Nachteile des G-Verfahrens voll zur Geltung kommen zu lassen.

Darum war es notwendig, die gewonnenen Resultate nachzuprüfen. Unter diesen Arbeiten seien nur diejenigen erwähnt, die unter der Leitung Meumanns angestellt wurden, da sie mit den weitesten wissenschaftlichen Sicherungen umgeben waren. Eine Versuchsperson Neumanns lernte „zehn Tage hintereinander je zwei Gedichtstrophen aus Schillers Dido in der Weise, daß an jedem ersten, dritten, fünften u. s. w. Tage in Teilstücken, am zweiten, vierten u. s. w. Tage die Strophen als Ganzes erlernt wurden.“ Es ergab sich durchschnittlich eine Zeitersparnis von 14,5 Minuten zu Gunsten der Ganz-Methode. Für eine Strophe aus Goethes Erlkönig brauchte ein achtjähriger Knabe 17 Wiederholungen mit dem T-Verfahren; dagegen nur 11 mit dem G-Verfahren. Diese Resultate erwiesen sich konstant beim Lernen von sinnvollem Material, ob es sich um Kinder oder Erwachsene handelte. Dagegen erwies sich ein Unterschied bei der Verwertung von sinnlosen Silben. Für Erwachsene war auch hier das G-Verfahren im allgemeinen vorteilhafter; bei Kindern aber erwies sich anfangs das T-Verfahren als wirkungsvoller und erst bei fortgesetzter Übung schlug sich auch bei ihnen der Vorteil auf Seiten des G-Verfahrens. Meumann zieht aus seinen zahlreichen Versuchen den Schluß: „Das Gesamtergebnis kann als sicher betrachtet werden: Für Erwachsene und Kinder ist es zweckmäßiger und psychologisch und pädagogisch richtiger, jeden Gedächtnisstoff als ein ungeteiltes Ganzes anzueignen und ihn nicht in Teilstücke zu zerlegen.“ (Meumann, Ökonomie u. Technik des Gedächtnisses p. 204). Zum gleichen Ergebnis kommt Larguier des Bancels, der seine Versuchspersonen Alexandriner aus den Tragödien Racines auswendig lernen ließ: „De la comparaison ressort nettement la supériorité du mode de répétition globale. La reproduction des morceaux appris à l'aide de ce procédé exige moins de rappels que celle des morceaux

appris par répétition fragmentaire. Le nombre des mots conservés est plus considérable et la continuité est meilleure.“ (Larguier des Bancel, Méthodes de mémorisation, Année psychologique 1904 p. 133). Pentschew findet bei seinen Versuchen die Überlegenheit der G-Methode, sogar wenn es sich um 5 achtzeilige Strophen der Schillerschen Äneis-Übersetzung handelt. Auch Günther Neumann, der seine Versuche an Realschülern in Kiel ausführte, findet das Lernen im Ganzen weit ökonomischer als das Lernen in Teilen (Günther Neumann, Experimentelle Beiträge zur Lehre von der Ökonomie u. Technik des Lernens. Zeitschrift für experimentelle Pädagogik Bd. IV).

An der Tatsache selbst kann wohl, nach so vielen übereinstimmenden Zeugnissen, die sich auf experimentelle Beobachtung stützen, nicht gezweifelt werden. Es fragt sich, wie diese Tatsache psychologisch zu erklären sei. Zwei Faktoren spielen hier wohl eine wesentliche Rolle. Zunächst werden beim Lernen in Teilen Assoziationen zwischen einzelnen Bruchstücken gebildet, die sich nachher bei der Gesamtproduktion als schädlich erweisen und wieder zerstört werden müssen. Dann aber wird das Interesse beim Lernen im Ganzen reger bleiben, und es ist bekannt, daß das Interesse die mächtigste Hilfe beim Lernen bildet.

Dadurch werden auch zwei Einschränkungen begreiflich, die den etwas allgemein gehaltenen Schlußfolgerungen Neumanns hinzuzufügen sind. Die Teil-Methode erweist sich als vorteilhafter, wenn es sich um ein Ganzes handelt, das einzelne, besonders schwierige Stellen enthält; diese einzelnen Stellen werden dann besser gesondert durch öftere Wiederholungen eingeprägt. In diesem Fall nämlich kann das Interesse nicht einsetzen, das eine teilweise Vertrautheit mit dem Gegenstande bei Neuheit einzelner Elemente verlangt, um im Erkennenden rege zu werden. Ferner ist das T-Verfahren vorzuziehen, wenn es sich um ein unzusammenhängendes Ganzes handelt, wie Vokabeln, Jahreszahlen, dessen Teile immer nur zu *einem* Gliede der Reihe in Beziehung stehen, und wo sich darum schädliche Assoziationen nicht bilden können. Denn trotz der Versicherungen Neumanns scheinen die Vorzüge des G-Verfahrens bei sinnlosen Silben zweifelhaft zu sein. Daß nach seiner Angabe erst nach fortgesetzten Versuchen diese Über-

legenheit auftritt, weist doch eher darauf hin, daß wir es hier mit den genugsam bekannten Übungsphänomenen zu tun haben.

Meumann weist noch auf einen andern Umstand bei diesen Versuchen hin. Auch beim Lernen im Ganzen kann die Aufmerksamkeit nicht gleichmäßig auf alle Glieder der Reihe verteilt werden, sie wird denselben Wellenschwankungen unterworfen bleiben, mit denen sie im gewöhnlichen Leben auftritt. Und wirklich zeigt es sich bei geeigneter Handhabung des Versuches, daß die erste und die letzte Strophe eines Gedichtes sich eher einprägen als die mittleren. Dort hat eben die Wellenbewegung der Aufmerksamkeit ein Wellental erreicht. Um diesen Verlust wett zu machen, hat Meumann ein vermittelndes Verfahren ersonnen (V-Verfahren, das die Vorzüge der beiden andern vereinigen soll. Er läßt z. B. ein Gedicht zwar im Ganzen lernen, aber mit einer kurzen Pause nach jeder Strophe, damit die Aufmerksamkeit sich neu beleben könne. Es hat sich gezeigt, daß dieses Verfahren in vielen Fällen noch ökonomischer als das G-Verfahren ist.

Wenn wir nun aus den berührten experimentellen Ergebnissen einen Schluß ziehen sollen, so kann es nur der sein, daß in den meisten Fällen, in denen die Schule eine Anwendung zu machen hat, das G- oder V-Verfahren den Vorzug vor dem T-Verfahren verdient. Nur wenn es sich um ein zu großes Ganzes handelt, oder um die Erlernung von unzusammenhängenden Ganzen, mag eine Ausnahme gemacht werden. Dabei ist nicht zu vergessen, daß in jüngerem Alter das noch zulässige Ganze natürlich kleiner sein muß. Im übrigen aber darf man, ohne sich dem Vorwurf der Übereilung auszusetzen, den Ergebnissen der experimentellen Forschung so weit zustimmen, daß man im allgemeinen den Lernenden das G-Verfahren, zu dem sie ja schon ein natürlicher Instinkt trieb, empfehlen kann. Jedermann kann übrigens bei sich selbst die Richtigkeit der aufgestellten Behauptungen prüfen; es wäre auch nicht unerwünscht, wenn solche Nachprüfungen in großer Anzahl stattfänden; die heute noch strittigen Punkte können dann vielleicht zu allgemeiner Übereinstimmung gebracht werden.

Aber auch das bis heute Feststehende kann sich bei richtiger Verwertung zu einer Wohltat für unsre studierende Jugend auswachsen. Nicht nur wird die gewonnene Zeit- und Krafterspar-

nis das Ihrige dazu beitragen, das noch immer beklagte Übel der Überbürdung zu vermindern, sondern der wohlthätige Einfluß auf die Ausdrucksfähigkeit des Einzelnen wird auch nicht lange ausbleiben. Meumann bemerkt ausdrücklich bei seinen Versuchen: „Es kam ferner beim Hersagen nicht das übliche Stocken bei den Anfängen neuer Abschnitte oder der neuen Strophe vor, wenn nach der G-Methode gelernt wurde.“ (Meumann, l. c. p. 198). Es steht also zu erwarten, daß derselbe Vorzug unsern Schulen mit der Anwendung der G-Methode zu teil werden wird, und daß wir dem Ideale einer wirklichen Geistesbildung immer näher kommen, d. h. daß die Harmonie zwischen Ausdruck und Gedanken eine vollkommenerere werde und nicht mehr eine unüberbrückbare Kluft zwischen aufgespeichertem Wissen und Mitteilungsmöglichkeit bestehe. Der Weg der Kultur muß sich ja immer mehr entfernen von dem homo alalus der Vorzeit und seinen stammelnden Nachkommen!

N. BRAUNSHAUSEN.

La situation morale du professeur et la question des préséances.

Je veux parler du protocole, mes amis, du protocole! — Puissé-je avoir la grâce d'apprécier, sans irrévérence, les beautés de cette magnifique institution qui sait échelonner, suivant leur mérite et leur importance, les différentes incarnations de l'Autorité, depuis le président de la haute Cour jusqu'à l'humble cantonnier, pour les rendre visibles à l'oeil du profane!

Mais auparavant, laissez-moi parler d'une question connexe, qui n'est peut-être pas tout-à-fait dépourvue d'intérêt: je veux dire l'écart injustifié qui existe entre l'éminente fonction sociale du professeur et la place qui lui est reconnue par l'opinion publique.

La situation sociale de l'éducateur est de tout temps en raison directe de la civilisation d'un pays. Très humble à son origine, elle est destinée à grandir avec le rôle que jouent la science, l'art, la littérature d'un peuple. Dans les sociétés primitives, c'est toujours la classe guerrière et la classe sacerdotale qui accaparent

toute l'autorité. Et nous voyons toutes les deux prolonger jusque dans les siècles les plus civilisés leur suprématie initiale. Longtemps la première, symbole de la force à une époque où règne le droit du plus fort, impose la volonté du maître; et sur les canons d'Austerlitz nous lisons encore: Dernière Raison Des Rois! Longtemps aussi la seconde, entourée du prestige que confère le commerce mystérieux avec les puissances surnaturelles, règne sans conteste sur une humanité plus accessible à l'affirmation hardie qu'à la recherche patiente. Comme la classe guerrière triomphe par la force physique, la classe sacerdotale brandit en quelque sorte le glaive spirituel en revendiquant, dans une synthèse audacieuse, le privilège de la morale, de la science et de l'art.

Mais au fur et à mesure que la Raison s'éveille en l'homme, des puissances nouvelles surgissent. Dans chaque philosophe qui se lève, dans chaque poète qui conquiert un nouveau pays du rêve, dans chaque savant qui contrôle et enrichit la vérité d'hier, l'humanité avance d'un pas sur la longue route ascendante du progrès vers les sommets du beau, du vrai et du bien.

Au grand poète, à l'artiste, au savant qui s'humilie devant le pape ou le Roy Soleil, succède le poète moderne qui a l'ambition d'être le conducteur d'hommes, le prophète; comme au bouffon du prince succède l'acteur génial, prince dans son royaume et la grande artiste qui marche de pair avec les reines; à l'alchimiste affamé d'or et abstracteur de quintessence, au charlatan avec ses bécicles légendaires, succède le vrai savant: chimiste, physicien, naturaliste, médecin, ingénieur, qui créent tous des merveilles invraisemblables et font surgir du néant un monde insoupçonné. Depuis que la pensée humaine chemine sous la mer et vole à travers le ciel, aucun rêve, si hardi soit-il, ne lui est plus interdit.

Et le résultat? C'est que le prestige de ces choses rejaillit un peu sur celui qui en est le représentant dans notre société, qui en est l'interprète. Et tout cela est par excellence le rôle du professeur, puisqu'il est chargé de les vulgariser dans les écoles qui se multiplient avec le progrès de l'esprit démocratique. Le „Graeculus“ qui, à Rome, n'était qu'un plaisant, le pédant rébarbatif qui au moyen âge rangeait avec le domestique, a repris sa revanche tardive. Pour satisfaire à des besoins nouveaux, la société a développé des organes nouveaux. A la place de l'homme de guerre et de l'homme

du mystère qui déclinent, ce sont l'homme de la science et l'homme de l'art qui établissent leur autorité chaque jour grandissante. Telle est la loi de l'histoire.

La conséquence inévitable en est que le professeur, à toutes les époques, est quelqu'un qui doit justifier ses titres à la situation nouvelle. Toujours son passé historique pèse sur lui; il est victime d'une espèce de péché originel. Toujours il doit rappeler au souvenir de ses contemporains ses fonctions nouvelles, plus importantes chaque jour. Car s'il travaille pour l'avenir en préparant les générations de demain, il doit vivre dans un présent sur lequel ce passé jette toujours son ombre triste. Et quel rôle ingrat est le sien, par définition! On exige de lui, élèves et parents, qu'il soit à la hauteur de sa tâche difficile, partage les généreuses ardeurs et les enthousiasmes de la jeunesse au point de se renouveler sans cesse; et il faut bien qu'il le soit, s'il ne veut pas ravalier sa noble vocation au niveau d'un métier, d'une routine. Mais qui donc se soucie de le traiter en conséquence? On le récompense avec les valeurs du passé, on le fait travailler dans les champs de l'avenir!

Nulle part ailleurs, sauf peut-être chez l'écrivain ou l'artiste, cette disproportion n'est si éclatante. Car le professeur ne souffre pas qu'individuellement des ennuis inséparables de son métier; il expie encore socialement le sort injuste de ses devanciers. Notre corps a un premier grand ennemi: *le préjugé!* Je ne parle pas même ici du vulgaire, du profane aux yeux duquel le professeur est un budgetivore quelconque avec, ordinairement, une certaine science encombrante en plus, avec une certaine sociabilité joviale en moins. Je parle de ceux qui pourraient être, qui devraient être mieux renseignés, des hommes qui ont fait leurs études humanitaires et forment la classe intellectuelle et dirigeante du pays? Les uns ne lui pardonnent pas d'avoir été éclipsés jadis dans leurs études, soit par son talent, soit par son travail assidu; surtout parmi l'aristocratie de l'argent qui ne peut supporter d'être contrebalancée par une aristocratie de l'esprit. D'autres, parvenus à des fonctions assez importantes et plus rémunératrices, vengent sur le corps entier leurs déboires personnels. D'autres encore, même parmi ceux qui président aux destinées du pays, et à qui siérait une sérénité impartiale, opposent l'inertie à nos revendications les plus légitimes, parce qu'ils jugent encore le professeur d'aujourd'hui sur

le type du bon magister d'il y a 50 ans; et si tel député de hasard fait retomber sur le corps tout le poids de sa colère de lourd Béotien, tel autre, d'ordinaire mieux informé, nous juge sommairement comme menant une vie de loisirs. Voilà les raisons qu'on donne, car je ne parlerai pas des autres: il n'est pas assez, dit-on, agent politique ou électoral. Que de préjugés, mes amis, quelle montagne de préjugés! Où est celui, n'eût-il passé qu'un ou deux ans sur les bancs du collège, auquel le corps professoral tout entier n'eût pas à faire amende honorable, parce que tel jour, un tel de ses membres lui fit tort, en reprimant sa chère individualité?

* * *

Et me voici au coeur même de mon sujet. Car le professeur souffre encore de ses ennuis présents, inhérents à sa charge qui ne ressemble à aucune autre. L'homme étant de sa nature un être ingrat, vous avez beau l'obliger; on oubliera volontiers 20 services rendus pour ne se rappeler que le seul refus. Telle est cependant la situation de l'éducateur. Et c'est pourquoi, instinctivement, elle est abandonnée par ceux qui veulent vivre une vie facile et large et voilà pourquoi elle est laissée entièrement à ceux que leurs illusions de jeunesse ou quelque hasard de la vie y ont poussés.

De quelque côté qu'on l'envisage, il n'est pas téméraire de le dire, et il est utile de le rappeler quelquefois, la tâche du professeur est de toutes la plus ardue. Le problème qu'il est chargé de résoudre est en effet le suivant: *Faire arriver par un minimum d'effort* (gare au surmenage!) *à un maximum de résultat* (gare à l'examen!) *un individu médiocrement doué*, (je néglige les extrêmes), *sans heurt ni difficultés pour les parents ou pour l'autorité supérieure*. Il faut au professeur d'aujourd'hui autant et peut-être plus d'habileté qu'au nocher antique qui jadis, d'après la légende, devait passer entre Scylla et Charybde!

Donner l'éducation c. a. d. réprimer la fougue des uns, stimuler la timidité des autres, rabattre le vaniteux, dompter le violent, maintenir l'équilibre entre tous ces petits égoïsmes contraires, et en outre faire entrer les notions de sciences dans les têtes rémuantes et étourdies et souvent réfractaires: voilà sa mission. Et notez bien, la moindre méprise, la plus légère erreur a sa ré-

percuſſion ſur 40 ou 50 êtres ſi ſenſibles, et chacune de ces natures épie ſes défaillances, et la moindre atteinte à la liberté devient une injustice qui ſe ſupporte difficilement et ſ'oublie plus difficilement encore. Quelle autre autorité réſiſterait à de ſi rudes épreuves continuellement répétées? Et ſi le petit citoyen rentre chez lui, déjà conſcient de ſes droits, ſes petites contrariétés par lui racontées et vues à travers le prisme de la tendreſſe maternelle prennent des proportions énormes, et la faute, hélas! eſt preſque toujours du côté du professeur. Qu'arrive-t-il, ſi la fai-bleſſe des parents ſe fait complice de leur rejeton? Le maître devient inexcusable, eſt déclaré maladroit, ſans tact, ſans méthode, tout cela ſouvent en préſence des enfants ou des invités. Mais le malheur devient irréparable, devient casus belli, ſi le père a de l'influence et la jette dans la balance, ſoit par jalousie, ſoit par vanité! Le cas n'eſt pas rare où, ſur des rapports infidèles, l'autorité ſupérieure ſ'eſt miſe en mouvement. Et chaque fois c'eſt une parcelle de l'autorité, du prestige du professeur qui ſ'en va . . .

C'eſt que les rapports entre la maiſon et l'école ſont loin de ce qu'ils devraient être. Il y a quelque trois ans, un directeur d'un lycée de France, voulant établir cette collaboration de la famille et de l'école qui rend féconde l'activité de l'une et de l'autre, invita les parents à ſ'informer des élèves. Sur 100 qui ſ'infor-maient de la ſoupe ou du lit, à peine 3 ou 4 demandaient des renseignements ſur les progrès, la conduite. Encore un préjugé! Au lieu de ſe féliciter du concours offert, trop ſouvent les pa-rents ſemblent jaloux de voir leur autorité partagée par un tiers. Ce dernier joue dans ce cas un peu le rôle de la belle-mère dans un jeune ménage. Aux yeux d'un grand nombre, le professeur doit jouer le rôle de tampon, pouſſé de droite à gauche ou de de haut en bas, au gré du plus fort, afin d'amortir les chocs. Tout manque de talent, d'application ou de conduite de la part des élèves, menace de tourner contre lui. Et c'eſt étonnant comme l'excuse devient prompte pour le pauvre petit, et le reproche in-attendu contre le maître:

„Comme mes petits ſont mignons,
„Beaux, bien faits et jolis ſur tous leurs compagnons . . .
dit la chouette de la fable.

Quelle a dû être trop souvent l'indépendance d'un professeur exposé à tant d'influences contraires, lorsqu'il devait juger en conscience des mérites ou du sort d'un élève à classer, à reléguer ou à admettre ? Les établissements d'enseignement moyen sont des institutions où beaucoup de pères de famille peuvent, contre une indemnité médiocre, se débarrasser de leur fils, conformément à notre formule citée plus haut. Mais personne ne se soucie si le professeur, lui, est dans de bonnes conditions pour faire allègrement son travail, s'il a les livres et le matériel nécessaire, si le chagrin domestique ou autre comprime les ressorts de son esprit, s'il a enfin cette bonne humeur qui donne de l'élasticité à son esprit.

Que compte aux yeux du grand public, du paysan surtout, l'enseignement ? La dépense est réelle, visible, le résultat invisible, problématique. Essayez pour vous en convaincre, d'intéresser le législateur en fin de session, à quelque question de ce genre, et quelque geste las, pressé, vous dira, à défaut de la parole, combien tout cela pèse peu dans sa balance. Peut être des paroles aimables, un vœu platonique . . . et bonsoir les réformes et les projets généreux. De plus en plus le besoin se fait sentir de voir dans notre Chambre siéger des intelligences qui puissent parler de ces questions *en connaissance de cause*.

L'enthousiasme des pouvoirs publics se mesure, dit-on, au coefficient de chaque groupe électoral. Et puis, nous l'avons vu, le professeur est un gêneur, un grincheux, par définition. Et le paysan qui soigne mieux sa bête que ses enfants, le berger de son troupeau mieux que l'éducateur de ses enfants, et bien d'autres avec lui, ne voient pas que ce n'est pas là une question de personne, mais la question même de l'enseignement qui est en jeu. Ils ne voient pas qu'il s'agit d'une plus-value humaine ; et que, non pas du point de vue étroit personnel, mais du point de vue de l'intérêt collectif, le proverbe est toujours vrai : tel maître, tel valet. Et voilà comment depuis des années le professeur, comme Sœur Anne, regarde toujours au loin la route blanche qui poudroie et le soleil qui flamboie — mais elle ne voit rien venir !

Or, la situation morale à notre époque surtout suit d'assez près la situation matérielle. L'immense majorité est entrée dans la carrière avec l'enthousiasme des belles choses, une ardeur qui ne demande qu'à se dévouer. L'expérience a tôt fait de les désillusionner.

La plupart luttent quelque temps, puis se résignent avec, dans l'âme, le regret d'un rêve inachevé et le deuil des projets morts. Quelques-uns résistent plus longtemps, fortes têtes que l'on range volontiers parmi les mécontents. Et pourtant tous ne demandaient qu'à se dévouer. N'ayant rencontré qu'indifférence, ou ignorance obstinée, plus d'un voudrait se tourner vers une autre carrière, où grâce à ses aptitudes il aurait émergé sans doute. Il s'aperçoit alors qu'il est devenu le prisonnier de son idéalisme imprévoyant. C'est en vain qu'il voudrait s'évader de cette existence. Cette profession tient ferme ceux qu'elle tient. Il a dépensé à acquérir ses grades et sa position le meilleur de son courage, celui qu'on n'a qu'une fois. Entretemps la vie quotidienne avec ses exigences est venue. S'il préfère alors se plier aux circonstances, s'il préfère la soumission du chien à la farouche indépendance du loup de la fable, cela est humain, trop humain. Car tout le monde n'est pas tenu d'être héroïque. Moitié naturel, moitié tradition, il se compose alors une attitude : le pli professionnel est pris ! A quoi bon lutter toujours ? Il se voit distancé par le camarade d'autrefois qui, avec moins de travail ordinairement, s'est fait une situation plus avantageuse mieux cotée comme magistrat ou médecin, les seuls auxquels il puisse se comparer.

Le professeur prend donc le pli professionnel ! Suprême satisfaction s'il garde son indépendance entière, s'il s'en console dans la fierté et la dignité de son occupation. C'est ici que commence sa part de responsabilité dans la situation qui lui est faite. Volontiers il boude la société qui a été injuste pour lui, pour ne pas s'exposer plus longtemps à des comparaisons humiliantes. Sa redingote chaque jour plus râpée lui rappelle les exigences cruelles de la vie, tandis que la fortune insolente de tel homme d'affaires semble la consécration du succès et la condamnation de sa propre chimère. S'il n'a pas le goût du mariage avantageux qui vous pose, de la grosse dot, dernière chance qu'on ose proposer de nos jours aux serviteurs de l'idée, adieu alors aisances de la vie, satisfactions réconfortantes, superflu, chose si nécessaire ! Et par manière de consolation, il revient avec plus d'âpreté à ses chères études. Le professeur a pris son pli ! . . . Et s'il n'y prend garde, il est sur la voie d'aller vivre en marge de la société, de fournir une variété du pédant dont le type, certainement outré,

figure dans les pages des humoristiques et hante les imaginations bourgeoises, mais dont les petits travers isolément semblent être le monopole de notre profession. Depuis E. Eckstein, jusqu'à Max Dreyer, depuis la satire classique jusqu'à l'anecdote racontée complaisamment après boire par le bourgeois épanoui ou le cancre glorieux, on n'est pas tendre pour lui. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il ne jouit pas de sympathies exagérées.

„Ah, oui ! c'étaient de grandes bêtes

„Que les pédants du temps jadis !

Ces vers de Villon, chaque époque les prend à son compte en les variant un peu.

Et pourtant, nous avons conscience de valoir mieux que notre réputation. Car il faut le dire hautement : Le professeur, chez nous surtout, n'a pas démerité. Il ne s'est pas dérobé un moment à sa mission, et même on peut lui reprocher d'avoir fait au delà de son devoir. Quelle est l'oeuvre généreuse où il n'ait pas payé de sa personne ? Où est une affaire de dévouement où le professeur ne puisse revendiquer sa large part : il n'a marchandé ses services à aucune grande idée. Il a été le soldat de la première heure de toute cause noble, juste et désintéressée de ce pays ! Seuls les combinaisons avantageuses auxquelles réussissent tant de médiocres, celles où la moindre idée se transforme en espèces sonnantes et trébuchantes, n'ont pas été cultivées par lui. Et c'est là son plus grand tort. Il est l'illustration vivante d'une poésie bien connue de Schiller : Partage de la Terre. Et sachez que l'intérêt, la vaine popularité n'ont pas été escomptées par lui. Quelle somme de labeur fournie dans les livres, la parole, l'action ! Oui, effacez de tout le mouvement historique, scientifique, littéraire, de notre pays les noms de professeurs, et que vous reste-t-il ? Fort peu de chose, avouons-le ! Certes nous ne *diminuons* pas les noms de quelques hommes qui occupent p. ex. la scène politique ; mais leur nom fait assez de bruit pour qu'on ne soit pas obligé de réclamer en leur faveur. Mais les humbles, les modestes, ceux dont on ne parle qu'à de longs intervalles, remplis d'un labeur obstiné, voilà ceux que nous voulons justifier contre un injuste dénigrement !

(Suite et fin au prochain numéro.)

M. TRESCH.

A la recherche d'une position.

L'Association des professeurs a délibéré dans sa dernière assemblée sur la question du placement des bacheliers sortant de nos établissements d'enseignement moyen. „Placer des bacheliers!“ — quelle ironie amère! Mais la vie réelle en connaît bien d'autres.

En créant de nouveaux établissements d'instruction, l'Etat devra se garder de faire comme l'industriel qui se contenterait de la fabrication sans songer au débouché. Aussi les directeurs de nos gymnases et écoles industrielles sont-ils chargés depuis longtemps d'aider, dans la mesure du possible, les élèves sortants à se caser. Il serait intéressant de connaître la statistique des résultats obtenus.

L'Association a voulu seconder de son mieux ces efforts généreux et a engagé ses membres à étudier la question. Que les collègues me permettent de rapporter une conversation que j'ai eue à ce sujet avec un Luxembourgeois qui occupe à Paris une belle position dans le commerce des fers.

Il semble qu'en France, avec sa population stationnaire d'une part, et d'autre part, son esprit d'initiative dans les arts et métiers, le commerce offre aux étrangers encore bien des „possibilités“. Les Luxembourgeois ont l'intelligence et le caractère infiniment plus souples que d'autres nationaux et excepté, chez les élèves des gymnases, la sténographie des trois langues et la dactylographie, ils possèdent généralement des connaissances suffisantes, au point de vue théorique surtout.

Mais la première question que pose le chef d'établissement ou le directeur responsable à l'introducteur d'un jeune homme qui a fait ses études moyennes, c'est: „Est-il *désalé*?“ La chose n'est pas aussi vilaine que le mot; il s'agit uniquement de la connaissance pratique de telle branche de commerce dans laquelle on veut réussir, connaissance qu'un volontariat de six mois dans une grande droguerie, dans un atelier de tissage, dans une usine d'étendue moyenne, dans une fonderie, dans une fabrique quelconque suffirait à donner. Naturellement le candidat ne devrait pas avoir horreur de la „matière vile“, il devrait travailler ferme et se faire la main à toutes les besognes que comporte la spécialité industrielle ou commerciale en question. Mon interlocuteur m'a

assuré qu'avec cette préparation et avec de l'application, de l'exactitude, de la sobriété et une bonne santé, nos compatriotes ne regretteront nullement d'avoir quitté une patrie belle sans doute, mais impuissante à nourrir tous ses enfants: lui-même en est un exemple frappant.

Autre question à résoudre: comment faudrait-il organiser ce service important du placement des intellectuels avec quelque chance de succès?

Voici l'idée émise par mon interlocuteur.

Nous avons à Paris un consul et un vice-consul: il ne semble pas que le caractère plutôt bureaucratique et les heures de service limitées du consulat promettent un résultat appréciable. Il faudrait une véritable Bourse de travail pour intellectuels, dont le bureau serait toujours et largement ouvert aux jeunes Luxembourgeois, chercheurs de place ou étudiants; il faudrait à la tête un homme de coeur, au courant des études et de la pratique, qui ferait de cette institution un centre de renseignements, d'informations, de ralliement. Bien plus, le père qui connaît les dangers que court le jeune homme dans une grande ville—et ici encore on voudrait connaître le nombre des jeunes gens qui sombrent ou disparaissent dans Paris chaque année — serait heureux d'avoir quelqu'un qui mette son fils en garde contre toute exploitation commerciale ou morale. Une commission, composée de quelques notables commerçants ou industriels de Paris et de France, assisterait le directeur du bureau dans la recherche des places vacantes et dans les démarches à faire; elle ferait en même temps office de contrôle et formerait comme qui dirait la surface de contact avec la vie pratique.

Il est évident qu'en dehors du „right man in the right place“, il faudrait de l'argent. Mais, pour quelques milliers de francs, combien de carrières lucratives pourraient être créées, combien d'existences pourraient être sauvées?

L'avenir nous dira ce qu'il y a de pratique dans ces propositions qui, à mon avis, méritent d'être accueillies avec la plus grande sympathie et d'être examinées sans parti pris.

N. PALGEN.

CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION.

I. Nécrologie.

L'Association des professeurs a eu le regret d'éprouver une nouvelle perte en la personne de M. Michel Runau, maître de dessin au Gymnase de Diekirch, décédé à Luxembourg le 18 août 1909, à l'âge de 35 ans, et enlevé trop tôt à l'affection des siens et à l'estime de ses collègues.

II. Assemblée générale ordinaire du 19 avril 1909.

Dès l'ouverture de la séance, sur l'invitation du président, les membres présents se sont levés de leurs sièges pour honorer la mémoire de deux membres de l'Association, MM. J.-B. Kuborn et Eug. Wolff, décédés depuis la dernière assemblée générale.

Il fut procédé ensuite au renouvellement du comité qui se compose pour 1909 à 1910 de

MM. *Meyers Michel*, délégué de l'École industrielle et commerciale de Luxembourg, président;

Welter, délégué du Gymnase de Luxembourg;

Steffes, délégué du Gymnase de Diekirch, trésorier;

Kauder, délégué du Gymnase d'Echternach, secrétaire;

Pfeiffer, délégué de l'École industrielle et commerciale d'Esch-s.-Alz.

A propos de ce scrutin, M. le président fait remarquer que dans l'intérêt d'un bon fonctionnement il serait désirable qu'il n'y eût chaque année qu'un renouvellement partiel du bureau et qu'il faudrait peut-être réviser les statuts en ce sens.

Communication est donnée ensuite du résultat de la démarche que le comité avait faite au mois de janvier 1909 auprès de M. le Directeur général des Finances, pour lui soumettre les vœux de l'Association relatifs à l'homogénéité du corps enseignant, à la nomination et à l'avancement des aspirants-professeurs, à la place réservée aux professeurs par l'ordre de préséance, enfin à la communication du dossier secret (Personalakten).

M. le Directeur général a déclaré que quant aux deux premiers points, il serait tenu compte des observations présentées par les postulants, pour autant que cela serait compatible avec les besoins du service; que le désir d'avoir communication des notes secrètes était sans objet, ce dossier secret n'existant pas dans le ressort de l'enseignement supérieur et moyen; qu'enfin les griefs des professeurs concernant l'ordre de préséance étaient de la compétence de M. le Ministre d'Etat, et qu'il ne manquerait pas de se faire, auprès de Son Excellence, l'interprète des réclamations du corps professoral.

Ce rapport fait, l'assemblée générale a abordé la discussion du point le plus important de l'ordre du jour, relatif aux renseignements à donner aux élèves sortant de nos établissements sur les emplois vacants soit dans le Grand-Duché soit à l'étranger. D'accord sur le principe de ce service, elle charge le Comité de pourvoir à son organisation. On pense que pour le placement à l'étranger, le mieux serait de s'adresser aux Luxembourgeois qui y sont en position, afin d'obtenir toutes indications utiles sur les postes pour lesquels, dans leur pays d'adoption respectifs, nos élèves pourraient concourir. Les informations afférentes que se ferait adresser le président, seraient portées à la connaissance des intéressés par la voie des journaux ou directement, s'ils ont fait part de leurs intentions à un des membres du comité. Il va de soi que celui-ci se bornera à renseigner les postulants et s'abstiendra de toute recommandation. Son rôle se réduira à celui d'intermédiaire entre l'offre et la demande; aux candidats de se présenter et de se faire valoir.

De nouvelles discussions s'engagèrent à propos du bulletin de l'Association, dont le premier numéro avait paru au mois de mars 1909. Un membre proposa de le faire paraître quatre fois par an, arguant qu'alors l'action du bulletin serait plus efficace et son contenu plus actuel. Le président oppose l'avis du comité qui pense que pour le moment il convient de s'en tenir à deux publications annuelles au maximum; l'avenir apprendra si les ressources de l'Association et la matière disponible comportent de plus nombreuses éditions.

L'assemblée a encore délibéré sur une réglementation plus équitable du déplacement des professeurs ainsi que sur la pension à accorder pour les années de services provisoires; on jugea opportun de ne prendre à cet égard aucune décision, avant que les questions pendantes aient trouvé leur solution.

Ce sont ces questions, principalement la pétition concernant la situation matérielle du corps professoral et le placement des élèves sortants, qui, avec l'expédition des affaires courantes, ont fait l'objet des délibérations et des démarches du comité, dont les réunions eurent lieu le 6 juin 1909, le 31 juillet 1909, le 17 octobre 1909, le 21 novembre 1909 et le 2 janvier 1910. (Voir ci-après quelques détails sous la rubrique: Annexes, informations, notices diverses).

III. Nouveaux membres.

1. *Erpelding Jean-Pierre*, répétiteur au Gymnase de Diekirch.
2. *Kapp Théodore*, répétiteur à l'Ecole industrielle et commerciale d'Esch s./A.
3. *Kætz Aloyse*, répétiteur à l'Ecole industrielle et commerciale d'Esch s./A.
4. *Kreins Michel*, répétiteur à l'Ecole industrielle et commerciale d'Esch s./A.
5. *Wagner Alphonse*, répétiteur à l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg.
6. *Weiwiers Guillaume*, répétiteur à l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg.

IV. Membre démissionnaire.

2. *Wengler Michel*, professeur au Gymnase d'Echternach.



Annexes, informations, notices diverses.

Aucune décision n'est encore prise au sujet de la pétition par laquelle les professeurs de l'enseignement supérieur et moyen demandent une amélioration de leur situation matérielle.

Transmise au bureau de la Chambre des députés vers la fin de février 1909, cette pétition fut renvoyée le 5 mars au Gouvernement pour y être instruite.

A la séance de la Chambre du 15 juillet 1909, plusieurs députés, M. Ludovicy comme rapporteur de la Commission des pétitions et M. R. Brasseur, invitèrent M. le Directeur général des Finances à hâter cette instruction qui se faisait attendre et qui fut réclamée une seconde fois par le rapport de la section centrale pour le budget de 1910.

La pétition, accompagnée des observations du Gouvernement, fut renvoyée à la Chambre au mois de novembre 1909 et fait actuellement l'objet des délibérations de la Commission des pétitions.

Il est donc à présumer que cette question trouvera sous peu sa solution.

Grâce à l'initiative de plusieurs de ses membres, l'Association a réussi à placer quelques élèves munis de leurs diplômes de fin d'études.

Afin d'organiser sur une plus vaste échelle cette œuvre du placement des élèves sortants, le comité de l'Association, au mois de juillet 1909, a publié dans les journaux du pays la notice suivante :

Von Jahr zu Jahr wird es schwieriger, die jungen Leute, die immer zahlreicher aus unsern mittleren Lehranstalten austreten, in angemessener Weise unterzubringen.

Unser kleines Land ist außer stande, die 120—150 Abiturienten, denen jedes Jahr das Reife- oder Fähigkeitszeugnis eingehändigt wird, auch nur einigermaßen anständig zu versorgen. Es tut dringend not zu verhüten, daß all die stellen- und verwendungslos Geblienen den Ihrigen, der Gesellschaft, sich selbst zur Last fallen.

Längst schon zielten vereinzelte Bestrebungen dahin, unsern jungen, genügend vorgebildeten Mitbürgern passende Stellen im Ausland zu verschaffen. Die geographische Lage Luxemburgs, der Bildungsgang unserer Jugend, die große Anpassungsfähigkeit unseres Volkscharakters machen uns für die verschiedenartigsten Posten in den angrenzenden Ländern besonders geeignet. Tatsächlich haben denn auch zahlreiche Landsleute im Ausland zum Teil sehr bedeutende Stellen inne, in denen sie dem Luxemburger Namen alle Ehre machen.

Es handelt sich nun darum, nach dieser Richtung hin planmäßiger vorzugehen und die Versorgung der Abiturienten möglichst zielbewußt zu leiten.

In seiner letzten Hauptversammlung hat sich der Professorenverband gelegentlich mit dieser Frage beschäftigt und den Beschluß gefaßt, an deren

Lösung nach Kräften mitzuwirken. Der Vorstand erbietet sich demzufolge, im Sinne obiger Ausführungen eine vermittelnde Rolle zu übernehmen und den Versuch zu machen, eine Art von Stellennachweis für die von unsern Gymnasien und Industrie- und Handelsschulen herangebildeten jungen Leute ins Leben zu rufen. — Zu dem Zweck richtet der Vorstand den gegenwärtigen vorläufigen Aufruf an alle, die eine hervorragend gute Sache durch Rat und Tat fördern wollen und können. Erwünscht sind vor allem möglichst genaue Angaben über erledigte Stellen im In- und Ausland, sowie Mittheilung der Adressen von Verwandten und Bekannten, die im Ausland in Stellung sind und geeignete Aufschlüsse geben können. Mit den so ermittelten Landsleuten, mit den Vereinen Luxemburger im Ausland, unter Umständen auch mit in- und ausländischen Verwaltungs- und Geschäftsleitungen gedenkt der Vorstand persönlich in Verbindung zu treten.

Zuschriften beliebe man an eines der nachstehend vermerkten Vorstandsmitglieder zu senden.

(Suivent les adresses des membres du Comité.)

Ayant recueilli un grand nombre d'adresses de Luxembourgeois occupant des positions à l'étranger, le Comité vient d'envoyer à nos compatriotes une circulaire conçue en ces termes :

Monsieur,

Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que depuis quelques années le nombre des jeunes gens qui chez nous, au sortir des collèges, se mettent à la recherche de positions, est bien supérieur au nombre des places disponibles. Cette situation anormale ne fait que s'aggraver d'année en année; car la population de nos établissements d'enseignement moyen ne tend guère à décroître.

Alarmée de ce fâcheux état de choses, l'Association des professeurs grand-ducaux a pris en mains la cause des postulants, en tâchant de les aider à se placer à l'étranger. Elle a pensé que les Luxembourgeois qui à force d'intelligence et d'énergique labeur, sont arrivés à se créer de belles situations dans les pays étrangers, sont le mieux placés pour les renseigner sur les carrières libérales, industrielles, commerciales, auxquelles nos jeunes gens pourraient trouver accès, sur tous les modes d'activité enfin où leur travail pourra être rémunérateur. Peut-être aussi seraient-ils en mesure de faire connaître au comité de l'Association des adresses d'établissements, d'agences de placement où les demandes d'emploi de nos candidats auraient la chance d'être prises en sérieuse considération.

Nous sommes persuadés, Monsieur, que vous voudrez vous associer à cette œuvre de prévoyance sociale et de solidarité luxembourgeoise, et que vous nous prêterez votre précieux concours en nous aidant de vos conseils et en faisant parvenir, en temps opportun, au président de l'Association des professeurs, les informations que vous aurez pu recueillir.

Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Observations.

1. Le comité de l'Association se borne à faire l'intermédiaire entre l'offre et la demande d'emploi ; il s'abstient de toute recommandation des candidats.
2. Dans l'intérêt de la bonne cause dont il s'agit, il importe d'éviter tout retard dans les communications éventuelles à faire.
3. Vous nous obligerez en nous communiquant les adresses de *tous* les Luxembourgeois ou d'autres personnes de votre connaissance qui pourraient nous seconder dans notre entreprise.
4. Vous voudrez bien, dès qu'une place est vacante, nous donner sous couvert des indications aussi précises que possible sur les points suivants:
 - a) Adresse exacte de l'établissement, de la maison, de la personne qui dispose de l'emploi en question.
 - b) Nature de l'emploi ; son caractère définitif ou provisoire.
 - c) Conditions à remplir par le postulant ; études, connaissances pratiques requises ; certificats à produire.
 - d) Rémunération provisoire ou définitive à attendre.
 - e) Durée de la vacance de l'emploi.

MM. les membres de l'Association sont priés de fournir à leurs délégués respectifs toutes indications utiles pouvant seconder les efforts du Comité.

Notre association, qui en est encore à ses débuts, pourra trouver un exemple réconfortant dans le succès qui vient de couronner les efforts de nos collègues allemands.

Grâce à un admirable mouvement d'ensemble et à la tenacité dont ils ont fait preuve, les professeurs de l'enseignement moyen de Prusse, après une lutte de plus de 20 ans, ont atteint le but qu'ils se proposaient.

Il s'agissait principalement de faire disparaître l'inégalité qui existait entre les traitements des professeurs (Oberlehrer) et ceux d'autres fonctionnaires de l'Etat, notamment des juges.

Voici quelques informations recueillies à ce sujet tant par le Comité que par d'autres membres de l'Association.

En déposant à la Chambre des représentants de Prusse (Abgeordnetenhaus) le projet de loi sur la révision resp. la majoration des traitements des fonctionnaires, le ministre des Finances, M. von Rheinbaben, prononça les paroles suivantes :

„Der Gehalt der Amtsrichter, Landrichter und Staatsanwälte ist bereits im Maximum dem der Regierungsräte gleichgestellt worden. Diese Regelung konnte nicht vereinzelt bleiben, denn es wurde der berechtigte Wunsch der Oberlehrer geltend, ebenfalls im Höchstgehälte gleichgestellt zu werden, und dieses Haus hat auf Antrag der Abgeordneten von Heydebrand und Cassel einstimmig eine Resolution in diesem Sinne angenommen. Die Regierung hat

sich in dankbarer Würdigung der Verdienste der Oberlehrer um die Erziehung der vaterländischen Jugend entschlossen, den Höchsthalt der Oberlehrer dem der Richter gleichzustellen, ihn nämlich von 6000 auf 7200 Mark zu erhöhen. (Lebhafter Beifall) Der Anfangsgehalt ist etwas niedriger bemessen, weil die Oberlehrer früher zur Anstellung gelangen als die Richter, aber auch sie werden ungefähr im gleichen Lebensalter dieselben Gehaltssätze haben.“

En exécution de la loi sur la matière, votée à l'unanimité par la Diète Prussienne, le „Normaletat, betreffend die Besoldungen der Leiter und Lehrer der nachbenannten höheren Unterrichtsanstalten (Gymnasien, Realgymnasien.)“, publié le 8 juin 1909, porte ce qui suit:

§. 1. — Die Besoldungen betragen jährlich:

1. für die Leiter der Vollanstalten:

a) in Berlin 6000 bis 7200 M.

b) in den übrigen Orten 5400 bis 7200 M.

außerdem je 600 M. pensionsfähige Zulage;

.....
3. für die etatmässig angestellten wissenschaftlichen Lehrer: 2700—7200 M.

.....
§. 2. — Das Aufsteigen im Gehalt geschieht in der Form von Dienstaltersumlagen:

.....
3. bei den wissenschaftlichen Lehrern mit je 700 M. nach 3, 6, 9 Dienstjahren und mit je 600 M. nach 12, 15, 18, 21 Dienstjahren.

.....
§. 4. — Neben den Gehältern wird der Wohnungsgeldzuschuß den Anstaltsleitern und den wissenschaftlichen Lehrern nach Tarifklasse III des Gesetzes vom 26. Mai 1909 gewährt.

(Cette indemnité de séjour varie d'après l'importance de la localité qui est le siège de l'établissement; elle est de 400 M. au minimum et s'élève en montant par 4 à 5 degrés — Servisklassen — à un maximum de 900 M.).

Citons encore à ce propos le commencement d'un article de fond paru dans l'édition du matin de la „Frankfurter Zeitung“ du 20 décembre 1909:

Die Verwaltungsreform und das höhere Schulwesen.

Aus Oberlehrerkreisen wird uns geschrieben:

„Wer mit Interesse besonders in den letzten zwei Dezennien die Entwicklung der höheren Beamtschaft Preußens verfolgt hat, konnte bemerken, dass vor allem ein Stand häufiger, als ihm sicher selbst oft lieb war, in den parlamentarischen Kämpfen und Erörterungen der Presse genannt wurde als emporstrebend und Anerkennung heischend, der Stand der preußischen

Oberlehrer. Dass es ihm schwerer gemacht war als den andern Ständen mit voller akademischer Vorbildung, in der preußischen Beamtschaft den ihm gebührenden Platz zu erringen, erklärt sich vor allem aus der verhältnismäßigen Jugend des Standes, der auf eine Entwicklung von noch nicht hundert Jahren zurücksieht, sodann aber auch daraus, daß man auf seiner Seite zu spät erkannte, daß nur enger Zusammenschluß, ein ruhiges, zähes Festhalten an den einmal als richtig erkannten Aufgaben und Zielen den vielerlei hindernden und immer wieder zurückhaltenden Kräften gegenüber zum endlichen Siege führen konnte. Als man dann in der Delegierten - Konferenz der preußischen Oberlehrer vor nunmehr 25 Jahren jenen festen Mittelpunkt gefunden hatte, ging es in rastloser Arbeit, vielfach auch unter dankenswertester Förderung der Regierung und des Parlamentes, Schritt für Schritt vorwärts bis zu der glänzenden Anerkennung der Standesbestrebungen der Oberlehrer durch das einstimmige Votum des preußischen Abgeordnetenhauses im April 1907 und die daran sich anschließende jüngste Gehaltsordnung, die aus dem gesunden Gedanken heraus, daß der im wesentlichen gleichen Vorbildung auch die gleiche finanzielle Würdigung entsprechen müsse, die nahezu völlige Gleichstellung der Oberlehrer, Bibliothekare und Archivare mit den Verwaltungsbeamten und Richtern, sowie mit den Oberförstern und höheren Baubeamten brachte.“

Pour conclure, quelques détails empruntés à une étude de M. Henri Bornecque, professeur à l'université de Lille, étude publiée dans le No. 7 de la 'Revue Universitaire', 18^e année (15 juillet 1909), et portant sur la situation matérielle des professeurs de l'enseignement en Allemagne et en Autriche:

„Au moment où l'on va légèrement améliorer la situation matérielle des professeurs de l'enseignement secondaire français, il est bon de mettre en lumière que leurs collègues sont bien mieux traités dans les pays moins riches, Autriche et Allemagne¹⁾, surtout depuis l'augmentation récente dont ils ont été gratifiés. Je parle seulement des professeurs allemands ou autrichiens dont la situation correspond à celle de nos agrégés. On notera que la capacité d'achat du mark (1 fr. 23) ou de la couronne (1 fr. 05) est à peu près celle du franc. On se souviendra également que le service exigé des professeurs est à peu près le même en France et en Autriche: les professeurs autrichiens font, en moyenne, 18 heures de classe par semaine, mais les heures sont de 50 minutes. Seuls les professeurs allemands sont plus occupés en raison des nombreuses suppléances exigées d'eux pour remplacer un collègue malade, en congé, appelé pour une période d'exercices militaires de huit semaines, etc.

Si l'on considère les traitements en eux-mêmes, on constate qu'ils ne sont guère plus élevés que les nôtres. Ils comprennent deux parties, l'une le traitement proprement dit, identique pour tous les professeurs de même ancienneté, l'autre l'indemnité de logement, plus ou moins considérable selon le prix de la vie dans les différentes villes. La Bavière seule ne distingue pas

1) Pour l'Allemagne, je me borne aux Etats les plus importants, Prusse et Alsace-Lorraine, Bavière, Wurtemberg et Saxe.

ces deux parties. Pas de cadre spécial pour la capitale. Dans ces conditions, le traitement minimum sera :

- en Autriche: de 3400 à 4000 couronnes;
- en Prusse (ou Alsace-Lorraine) : de 3260 à 3900 marks;
- en Bavière: de 4800 marks;
- en Saxe: de 3900 à 4080 marks;
- en Wurtemberg 4000 à 4400 marks:

Quant au traitement maximum il sera :

- en Autriche: de 7000 à 7800 couronnes;
- en Prusse (Alsace-Lorraine): de 7600 à 8100 marks.
- en Bavière: de 7200 marks;
- en Saxe: de 7500 à 7700 marks;
- en Wurtemberg: de 5800 à 6200 marks.

Mais ce traitement maximum, on y arrive après :

- 24 ans de service en Autriche et en Wurtemberg.
- 21 — Prusse,
- 15 — Bavière,
- 18 — Saxe.

Il faut donc qu'un professeur ait débuté à un âge très avancé pour qu'il ne puisse espérer, jeune encore, le traitement maximum.

C'est dire aussi que nos collègues allemands et autrichiens ne connaissent que l'avancement à l'ancienneté: ils obtiennent des promotions tous les cinq ans en Autriche, tous les trois ans en Allemagne. Il faut des circonstances très graves pour que la promotion soit refusée ou même retardée. Nos collègues sont très heureux de ce système, qui, mieux que tous les statuts des fonctionnaires, coupe court au favoritisme: il y a encore, dans tous ces pays, assez de manières de récompenser les bons professeurs, nomination dans les villes plus importantes, titres honorifiques, désignation pour des emplois administratifs, etc."

L'assemblée générale ordinaire de 1910 aura lieu ^{le mardi} le 4 avril; MM. les collègues qui désirent voir figurer l'une ou l'autre question à l'ordre du jour de cette réunion, sont priés d'en saisir le délégué de leur établissement avant le 20 mars courant; les nouveaux délégués pour l'année 1910 à 1911 devront être désignés également avant cette date.

Le Comité se propose de faire paraître le prochain numéro du Journal dans le courant de l'année; il sollicite à cet effet la collaboration de MM. les membres et les engage à se mettre à l'œuvre dès à présent; les textes à publier devront être remis à l'un des membres du comité pour le 1^{er} septembre au plus tard.

